



### Université

Une gestion technique centralisée pour réduire l'empreinte carbone de nos bâtiments

► pages 2 à 4

### Campus vallée

Des champignons et des arbres, une relation complexe  
Le jardin botanique

► pages 5 à 8



### Campus Vallée

Réaménagement de la cour extérieure du bâtiment 303

► page 9

Assurer le suivi des bâtiments après leur réception

► page 10

Le Campus Paris-Saclay et les projets de l'Université en bref

► pages 11 et 12

## Une gestion technique centralisée pour réduire l'empreinte carbone de nos bâtiments

Un système de gestion technique centralisée est en cours de déploiement sur l'ensemble du parc immobilier de l'Université, afin de mieux piloter et connaître les installations de chauffage, ventilation et climatisation des bâtiments. Cet outil vise *in fine* à réduire l'empreinte carbone du patrimoine bâti de l'établissement.

### La GTC en pratique

La gestion technique du bâtiment (GTB) - ou gestion technique centralisée (GTC) à l'échelle d'un groupe de bâtiments - consiste en un système informatique permettant de superviser, piloter et optimiser les équipements techniques de chauffage, ventilation et climatisation. En pratique, les bâtiments de l'Université Paris-Saclay sont en général dotés d'une sous-station de chauffage raccordée aux chaufferies de l'établissement ou au réseau de chaleur de la ville, et comprenant les équipements

techniques nécessaires : échangeur, pompes, vannes... Pour déployer le système de GTC, un automate est installé au sein ou à proximité de l'armoire électrique de la sous-station, et connecté au réseau internet de l'Université pour permettre un échange d'informations en temps réel. Des sondes capables de communiquer avec la GTC ont en outre été installées - ou remplacées - à l'extérieur des bâtiments, ainsi qu'à l'intérieur des locaux, afin de permettre des relevés de la température extérieure et intérieure.

L'automate installé dans les sous-stations permet ainsi de collecter des informations précises sur les consommations de chauffage et d'électricité, et sur les températures réelles relevées dans les locaux. Ces données précieuses sont rassemblées au sein d'une plateforme de supervision et peuvent être consultées par les personnes habilitées de l'établissement et par l'exploitant du système de chauffage, à savoir Dalkia pour le campus d'Orsay - Bures-sur-Yvette - Gif-sur-Yvette, et Idex pour les autres sites (Cachan, Kremlin-Bicêtre, Fontenay-aux-Roses, Sceaux).



© UPSaclay

# Université

En outre, cet automate, capable de communiquer avec toutes les installations de chauffage, permet de piloter les équipements à distance et de s'ajuster à la situation relevée en temps réel. L'exploitant peut ainsi faire parvenir des consignes à l'automate, afin de respecter les 19°C réglementaires. Il est à noter que les sondes d'ambiance collectent une moyenne des températures ; des locaux présentant une température trop élevée (chauffés par exemple avec un radiateur électrique) peuvent ainsi amener la température à baisser dans d'autres pièces.

## Les enjeux de la GTC

Véritable outil stratégique pour l'Université Paris-Saclay, le déploiement de la GTC a pour enjeux principaux d'avoir une connaissance fine des consommations énergétiques des divers bâtiments du campus et, grâce à ces données, d'obtenir de meilleures performances énergétiques. Le décret tertiaire impose en effet une réduction des consommations énergétiques du parc tertiaire de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050<sup>1</sup>. Ces économies d'énergie permettront ainsi de réduire l'empreinte carbone de l'établissement et de diminuer les dépenses associées. Avec le pilotage en temps réel, l'objectif est également d'améliorer le confort thermique pour les occupants des différents bâtiments.

Les données collectées seront également un outil au service de la politique immobilière de l'Université. Des consommations excessives de bâtiments – au regard de leur surface et de leur typologie d'utilisation – seraient ainsi des indices précieux pour établir l'ordre de priorité des opérations de rénovation énergétique.

Enfin, la GTC et son pilotage à distance des installations de chauffage permettront de faciliter le travail de l'exploitant, et de mieux gérer les opérations de maintenance des équipements.

<sup>1</sup> Cette réduction doit se faire par rapport à une année de référence, l'année la plus consommatrice entre 2010 et 2022. Plus d'informations : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/eco-energie-tertiaire-et>



## Un compteur pour mieux connaître les consommations électriques

Dans le cadre de la réduction des consommations énergétiques de l'Université, la Direction de l'Aménagement, du Patrimoine et de l'Immobilier (Dapi) a installé à l'IUT d'Orsay un compteur Smart Impulse. Ce boîtier simple à installer mesure finement le système électrique et détermine les consommations par typologie : éclairage, chauffage, parc informatique... Les données relevées précisément par jour et par heure permettent de repérer d'éventuelles anomalies, et d'identifier des opportunités de réduction des consommations. Ce dispositif restera un an à l'IUT d'Orsay pour consolider les données collectées, qui pourront être prises en compte dans l'opération de rénovation des locaux. Par la suite, des compteurs similaires seront installés dans d'autres bâtiments stratégiques de l'Université pour affiner l'analyse permise par la GTC.



## Le déploiement de la GTC

Dans le cadre du déploiement de la GTC, la Direction de l'Aménagement, du Patrimoine et de l'Immobilier (Dapi) a été accompagnée depuis 2023 par le prestataire Inddigo pour les études préliminaires, le programme puis la rédaction du marché, un travail au cours duquel les services techniques des composantes de l'Université ont été sollicités. L'entreprise travaux, CRAM, a été sélectionnée en novembre 2023. Après une phase d'études préalables, les travaux ont démarré en janvier 2024 : installation et branchement des automates, des sondes, ainsi que de bornes wifi dans les sous-stations. La Direction des systèmes d'information (Dsi) est en outre intervenue pour permettre la connexion de ces bornes wifi.

Le projet a ensuite été affecté d'abord par la cyberattaque subie par l'Université en août 2024 - avec la perte des serveurs utilisés par la GTC -, puis par les inondations d'octobre 2024.

Plusieurs sous-stations ont en effet été atteintes, causant la dégradation d'installations de chauffage voire d'automates. Le lancement de la saison de chauffe 2024 / 2025 rapidement après les inondations a nécessité une mise en route minimale des automates déjà installés, afin de permettre le fonctionnement du chauffage, mais ces deux incidents à la suite ont mis un coup d'arrêt aux travaux.

En mars 2025, les serveurs ont pu être remis en route, et les travaux reprendre leur cours normal. Les constats d'achèvement des travaux de la phase 1 ont été réalisés de juin à décembre 2025. La mise en service industrielle de la GTC a ainsi pu être lancée en décembre 2025, ouvrant une période de six mois au cours de laquelle l'entreprise de travaux sera très présente pour régler les éventuels défauts, et l'exploitant pourra opérer les différents réglages. La GTC pourra ensuite fonctionner comme attendu, avec de premiers vrais résultats au bout d'une saison de chauffe entière.

Ce projet, d'un montant de 3,26 M€, est financé par l'État dans le cadre de l'appel à projets Résilience 2. Au sein de la Dapi, il est piloté par Joana Rieb, responsable de projets immobiliers.

## Pourquoi certains bâtiments ne sont-ils pas encore équipés ?

Certains bâtiments de l'Université présentant des situations plus complexes n'ont pas fait partie des travaux de la phase 1, pour diverses raisons. Certains ont été affectés par les inondations d'octobre 2024, d'autres - des constructions ou rénovations récentes - sont déjà dotés d'un système de GTB, d'autres enfin présentent des complexités d'ordre technique. À terme, une deuxième phase de travaux doit permettre le déploiement de la GTC dans certains de ces bâtiments.

## Des champignons et des arbres, une relation complexe

**Les arbres vivent en interaction permanente, mais parfois fatale, avec une multitude d'organismes parmi lesquels les champignons - « au sens large » - occupent une place essentielle.**

Ces organismes microbiens participent depuis des millions d'années aux équilibres forestiers, en influençant la vie et la mort des arbres, de leur croissance et développement à leur décomposition. Certaines interactions peuvent toutefois se traduire par des maladies, particulièrement visibles lorsque les conditions environnementales changent ou que des espèces nouvelles sont introduites. Les champignons associés aux « maladies cryptogamiques » pénètrent dans les arbres par les feuilles, les racines, le collet ou des zones de fragilité comme les blessures. Selon les espèces, ils colonisent différents compartiments : l'aubier, bois vivant impliqué dans la circulation de la sève, le duramen, bois de cœur non vivant mais essentiel à la stabilité mécanique, ou encore les tissus vasculaires et corticaux.

En dégradant la cellulose et la lignine ou les sucres présents à l'intérieur des cellules grâce à des enzymes spécifiques, ces champignons modifient la structure interne du bois. Ces processus, naturels à l'échelle des écosystèmes, deviennent problématiques lorsque l'arbre est soumis à un stress important ou peu adapté à l'organisme en présence. Les gestionnaires du Patrimoine arboré du Jardin botanique procèdent ainsi à un contrôle régulier de l'état sanitaire des sujets. Passage en revue de pathologies rencontrées dans les collections et les milieux semi-naturels du campus universitaire.

### La chalarose du frêne

Originare de l'Asie du Sud-Est, la chalarose du frêne, causée par *Hymenoscyphus fraxineus*, (ou *Chalara fraxinea* sous sa forme asexuée), serait apparue en France en 2008. Le champignon colonise d'abord les feuilles, puis les rameaux et l'aubier, entraînant dessèchements et dépérissements progressifs des extrémités des branches. Des nécroses peuvent être visibles à la base des rameaux et l'écorce peut prendre une teinte orangée. Des lésions apparaissent parfois au collet de l'arbre offrant une opportunité à d'autres pathogènes.

Les frênes européens (*Fraxinus excelsior* et *Fraxinus angustifolia*) n'ayant pas coévolué avec ce champignon, présentent une faible capacité de résistance notamment dans des contextes de populations denses, peu diversifiées et des situations humides. Quelques individus montrent toutefois des signes de tolérance, laissant entrevoir une adaptation possible à long terme. Certains environnements se montrent défavorables au développement de la maladie : températures élevées, arbres isolés ou lorsque que le ramassage des feuilles mortes à l'automne n'offre plus de conditions idéales à la reproduction sexuée comme en ville.



Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) atteint par la chalarose (© UPSaclay)



## La suie de l'érable

Visible sous la forme de dessèchement de rameaux, de défoliation du houppier en été, de desquamation de l'écorce trahissant une coloration noire sous-jacente (spores), la suie de l'érable touche principalement le bois d'aubier de l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), dans une moindre mesure l'érable plane (*Acer platanoides*) et l'érable champêtre (*Acer campestre*).

Elle est causée par *Cryptostroma corticale*, champignon indigène d'Amérique du Nord apparu en Europe au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Anecdote jusqu'à une dizaine d'années, l'action pathogène de *C. corticale* a été de nouvelle mise en évidence suite à des épisodes répétés de canicules et de sécheresse. La maladie s'exprime en effet à la faveur d'un stress subi par l'arbre, parfois trois ans après, et la production de spores est associée à des températures élevées (25-30° C) favorisées par le réchauffement climatique.

## La maladie de l'encre

La maladie de l'encre est provoquée par d'autres microorganismes, des oomycètes du genre *Phytophthora* (*P. cambivora* et *P. cinnamomi*), proches morphologiquement des champignons mais génétiquement différents. Introduits d'Asie du Sud-Est, ils colonisent les racines et le collet des châtaigniers (*Castanea castaneifolia*), certains chênes perturbant les échanges hydriques et nutritifs. L'arbre manifeste alors un dépérissement progressif souvent sans symptômes visibles dans les parties aériennes avant un stade avancé et, finalement, des nécroses au collet accompagnées de suintements noirs. Depuis les années 2000, la maladie est en recrudescence dans les massifs forestiers favorisée par des hivers et printemps doux, humides et des étés chauds ou des sols ayant subi un tassement.

## Ganodermes, armillaires et polypores

Si les espèces exotiques introduites peuvent provoquer des déséquilibres importants, faute de coadaptation avec les essences hôtes, les champignons indigènes s'inscrivent eux dans des relations de long terme avec les arbres locaux. Ils recyclent la matière organique, enrichissent les sols, favorisent la biodiversité et participent à la résilience des milieux. Le Ganoderme aplani (*Ganoderma applanatum*), reconnaissable à son chapeau aplati mat au revers blanc, souvent situé à la base des troncs, se développe sur des souches et sur des feuillus vieillissants ou affaiblis dans le duramen tout comme le polypore hérissé (*Inonotus hispidus*) qui colonise le bois de cœur ou l'armillaire couleur de

miel (*Armillaria mellea*) présente au niveau des racines et des souches.

La connaissance des maladies cryptogamiques - exotiques ou indigènes - permet ainsi non seulement de préserver les collections arborées mais aussi d'adopter un regard plus global sur les dynamiques du vivant, fondées sur l'interaction, l'adaptation et la coévolution dans une période de changement climatique. En fonction du contexte - arbre isolé/ en groupement, aménagement urbain/boisements, proche de cheminements/éloigné des circulations, présence d'arbres remarquables à proximité directe ou non -, les gestionnaires opteront pour la libre évolution, une surveillance renforcée ou bien des actions plus invasives comme l'élagage ou l'abattage en cas de risque de rupture mécanique.



Ganoderme à la base du tronc d'un Chêne rouge (*Quercus rubra*) (© UPSaclay)



## JARDIN BOTANIQUE UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY



# VISITES 2026

**Visites des collections les jeudis à 14h**

**Durée : 1h30 à 2h**

**Historique et collections : introduction au Jardin botanique**

19 mars et 3 septembre rendez-vous bât. 302

**Semis et boutures : apprendre à multiplier les plantes**

26 mars et 8 octobre rendez-vous bât. 365 (serre)

**Collections ethnobotaniques : des plantes et des hommes**

2 avril et 1 octobre rendez-vous bât. 362 (mare)

**Bois et écorces : une incroyable variété**

9 avril et 5 novembre rendez-vous bât. 302

**Initiation à la botanique : apprendre à observer les plantes**

16 avril et 10 septembre rendez-vous bât. 365 (serre)

**Erables et chênes : quelle diversité !**

7 mai et 15 octobre rendez-vous bât. 302

**Plantes à parfum : éveiller vos sens**

21 mai et 17 septembre rendez-vous bât. 302

**Milieux semi-naturels : à la découverte des plantes indigènes**

28 mai et 24 septembre rendez-vous bât. 362 (mare)

**La taille des végétaux : tailler avec raison !**

4 juin et 12 novembre rendez-vous bât. 365 (serre)

### Autres évènements

**Fête de la Nature - Protégeons le Hérisson (avec l'association Les P'tits Kipik)**

23 mai (14h à 16h) rendez-vous bât. 365 (serre)

**Rendez-vous aux Jardins - Voir la Nuit, la faune nocturne du Parc**

6 juin (20h30) sur réservation

**Vegetatio - Traces (avec la serre botanique et la Maison des écologies)**

19 juin (à partir de 14h) : rendez-vous bât. 365 (serre)

**Journées du Patrimoine - Patrimoine naturel en danger**

19 septembre (14h) rendez-vous bât. 365 (serre)

### Informations et réservations



[parc-botanique.launay@universite-paris-saclay.fr](mailto:parc-botanique.launay@universite-paris-saclay.fr)

Visite possible pour les groupes sur rendez-vous



[www.universite-paris-saclay.fr/luniversite/les-campus/le-jardin-botanique-de-launay](http://www.universite-paris-saclay.fr/luniversite/les-campus/le-jardin-botanique-de-launay)

## Visites du Jardin botanique (Campus Vallée)

Chaque année, le Jardin botanique de l'Université Paris-Saclay propose un programme riche en animations afin de découvrir ses collections végétales.

La programmation complète est à retrouver sur le calendrier 2026 (voir page précédente). Les visites pour des groupes déjà constitués (6 personnes minimum) sont possibles sur rendez-vous.

### Renseignements :

[parc-botanique.launay@universite-paris-saclay.fr](mailto:parc-botanique.launay@universite-paris-saclay.fr)

### Calendrier, et plus d'informations :

[www.bit.ly/jardin-botanique-upsacly](http://www.bit.ly/jardin-botanique-upsacly)



Détail d'une fleur de Calebasse (*Lagenaria siceraria*) à la serre botanique (© UPSaclay).

## Zoom sur... le gui

**Famille :** *Santalaceae*

**Genre espèce :** *Viscum album*

**Nom français :** Gui

**Nom anglo-saxon :** *Mistletoe*

**Localisation :** Arbres du campus vallée et plateau

Mal aimé et pourtant au cœur de nombreuses croyances populaires, le Gui, sous-arbrisseau en forme de boule, colonise en majorité des espèces feuillues des régions tempérées d'Europe. *Viscum album* possède des feuilles opposées, légèrement charnues, oblongues, parcourues de nervures parallèles, allant du vert au vert jaunâtre et assurant les fonctions chlorophylliennes. Grâce à un réseau de suçoirs et un système de pompage, il prélève principalement la sève brute (eau et sels minéraux) de son hôte, ce qui le classe dans la catégorie des hémiparasites - parasite partiel - même si chez certaines espèces de *Viscum*, il a été observé un détournement de substances carbonées.

Plante dioïque, fleurs mâles et femelles sont portées par des individus distincts sur différents arbres ou au sein d'un même sujet. De couleur jaune, elles apparaissent à l'aisselle des feuilles et s'épanouissent au printemps entre mars et avril. Nectarifères, elles profitent à de nombreuses espèces d'abeilles, de mouches ou encore de bourdons assurant la pollinisation (entomogame). Ses fruits, de fausses baies d'abord vertes puis blanc translucide en hiver, renferment une graine entourée de viscine, une substance visqueuse qui fut utilisée pour ses propriétés collantes. Elles servent de nourriture aux oiseaux, notamment la grive draine (*Turdus viscivorus*), qui garantissent la dissémination du gui. L'ensemble de ses parties s'avère toxique pour l'alimentation humaine.

Parmi ses hôtes de choix, on retrouve les pommiers, les aubépines, les peupliers ou encore les saules, rarement les chênes, privilégiant les arbres affaiblis, blessés ou sénescents. Souvent perçu comme un péril pour les arbres qu'il peut alourdir, le gui conserve un rôle écologique important. Symbole d'immortalité de par sa persistance, plante sacrée chez les Gaulois, les Celtes et dans les mythologies nordiques, on l'associe notamment au passage à l'an nouveau comme signe de prospérité.



Gui (*Viscum album*) en période de fructification (© UPSaclay)

## Réaménagement de la cour du bâtiment 303

**En ce début d'année 2026, la cour extérieure du bâtiment 303 bénéficie d'un projet de réaménagement, afin de permettre sa mise en accessibilité et de désimperméabiliser certaines surfaces.**

Ancienne ferme, le bâtiment 303 du campus d'Orsay accueille le centre de loisirs du Comité d'Entraide Sociale de la Faculté d'Orsay (Cesfo), destiné prioritairement aux enfants des personnels de l'Université. Il ouvre sur une cour intérieure et une cour extérieure, utilisée également par des logements de fonction. Commencée en 2024 avec des travaux intérieurs (reprise des sanitaires, création d'une banque d'accueil...) et extérieurs (réaménagement de la cour intérieure), l'opération de mise en accessibilité du bâtiment 303 s'achève début 2026 avec les travaux de la cour extérieure.

Le réaménagement de la cour vise à améliorer son accessibilité, à répondre à des besoins fonctionnels de stationnement et de gestion des déchets, à désimperméabiliser certaines zones pour permettre l'infiltration des eaux de pluie, ainsi qu'à valoriser le patrimoine historique de cet ancien corps de ferme. L'opération a essentiellement consisté en la rénovation des revêtements de sol, à travers la suppression de l'enrobé existant pour retrouver les anciens pavés existants – et déjà révélés par endroits. Restaurés, ces pavés ont été complétés par des pavés en grès de teinte similaire, pour assurer l'harmonie esthétique de la cour.

Une allée aplanie accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et comprenant un rail de guidage tactile traverse désormais la cour depuis l'accès jusqu'au centre de loisirs. Les places de stationnement, jusque-là utilisées de manière informelle dans la cour, sont formalisées avec un revêtement en pavés anciens en joints enherbés, permettant l'infiltration des eaux

de pluie. Elles intègrent une place de stationnement PMR. Enfin, le projet a réorganisé les conteneurs de collecte de déchets dans un espace dédié avec un gabarit en bois, pour une gestion plus discrète et fonctionnelle dans la cour extérieure.

Les travaux ont démarré le 12 janvier 2026 pour une durée de six

semaines, tout en garantissant l'accès au centre de loisirs pour les familles concernées. Représentant un budget de 155 k €, le projet a été financé sur fonds propres de l'Université. Au sein de la Dapi, il a été suivi par Annanda Carvalho De Andrade, programmiste urbaniste, et Céline Riauté, responsable du pôle aménagement et environnement.

Avant les travaux © UPSaclay



Pavés restaurés © UPSaclay



## Assurer le suivi des bâtiments après leur réception

**Les bâtiments neufs ou ayant bénéficié d'une rénovation d'envergure font l'objet d'une période de garantie de dix ans, au cours de laquelle les éventuels dommages peuvent être couverts par une assurance. Explications sur ce volet méconnu du travail de la Dapi.**



Lors de la réalisation de travaux – construction neuve, extension ou rénovation du gros œuvre - une assurance dommages-ouvrage est souscrite afin d'obtenir une indemnisation rapide des travaux de réparation en cas de sinistre entrant dans le champ de la garantie décennale. Cette période de garantie de dix ans s'ouvre au moment de la réception des travaux, et couvre les dommages et éventuelles malfaçons compromettant l'usage du bâtiment : il peut s'agir d'infiltrations, de fissures, d'éléments se détachant... Elle ne couvre en revanche pas les effets de l'usure normale du bâtiment, d'une absence d'entretien ou d'un usage anormal des locaux.

Le travail de la Direction de l'aménagement, du patrimoine et de l'immobilier (Dapi) de l'Université Paris-Saclay ne s'achève ainsi pas à la réception du bâtiment. Au sein de la Dapi, Sabine Boes, responsable de

projets immobiliers, a ainsi assuré – depuis la livraison de l'Institut des Sciences Moléculaires en 2017 – le suivi des garanties décennales des bâtiments nouveaux et rénovés de l'établissement. Une tâche complexe et conséquente, représentant environ quinze déclarations de dommages sur six bâtiments depuis dix ans.

Concrètement, lorsqu'un sinistre est constaté sur un bâtiment couvert par la garantie décennale, la Dapi envoie une déclaration de dommages à l'assurance, qui doit ensuite instruire le dossier. Un-e expert-e se déplace afin de constater et d'évaluer le sinistre – en présence d'agent-es de la Dapi -, puis de remettre un rapport à l'assurance. Cette procédure peut nécessiter du temps, cependant la loi impose à l'assureur un délai maximum de réponse, sans quoi il peut lui être imposé une indemnisation par défaut avec une majoration.

À la suite du rapport d'expertise, l'assurance transmet à l'Université sa décision de prendre le dommage en charge ou non, ainsi que le montant d'une éventuelle indemnisation pour les travaux nécessaires. Lors de refus de prise en charge du sinistre, de désaccords sur le montant de l'indemnisation voire d'absence de réponse de l'assurance, des mises en demeure sont effectuées avec l'appui précieux de la Direction des affaires juridiques et institutionnelles (Daji).

Une procédure longue et complexe qui peut porter ses fruits ; ainsi, l'université a pu bénéficier de la prise en charge de dommages sur le bâtiment Hbar (bâtiment 625). La Dapi travaille activement, avec le soutien de la Daji, à faire avancer d'autres dossiers, à l'Institut de Mathématique notamment.

# Le Campus Paris-Saclay en bref

## Premiers essais sur la ligne 18

Le 18 décembre dernier, une première rame de métro a circulé sur le viaduc de la ligne 18 du Grand Paris Express, entre Massy-Palaiseau et le Christ de Saclay, ouvrant le lancement des essais sur la ligne. D'ici la mise en service, des tests et analyses sont et seront en effet effectués pour vérifier l'ensemble des fonctionnalités du matériel roulant et du viaduc : accélération, freinage, conformité de l'alimentation électrique, tractage d'un train en panne par un autre, roulage en mode automatique... Pour les usagers et usagères du campus, il sera donc possible de voir en avant-première le métro circuler à vide, avant de pouvoir finalement l'emprunter. La mise en service de la ligne 18 est prévue fin 2026 entre Massy-Palaiseau et le Christ de Saclay.

Plus d'informations : <https://bit.ly/essais-ligne-18>

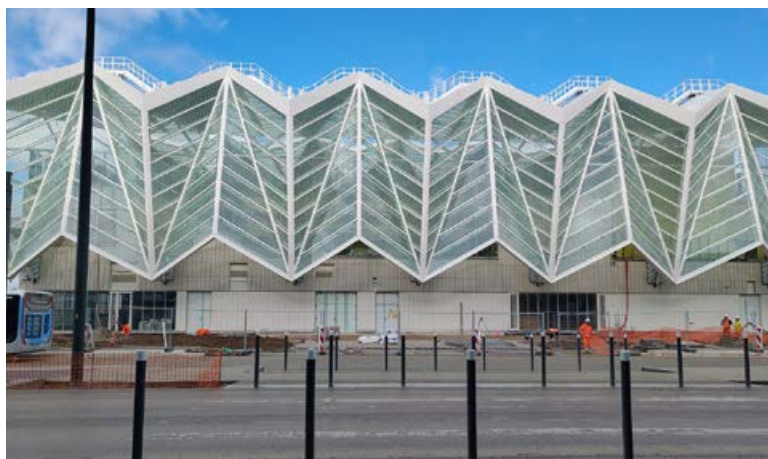


Viaduc de la ligne 18 © UPSaclay

## Un ensemble immobilier mixte à proximité de la gare d'Orsay de la ligne 18

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay - avec les villes d'Orsay et Gif-sur-Yvette et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay - a lancé une consultation pour la construction d'un ensemble immobilier mixte à côté de la future gare Université Paris-Saclay de la ligne 18 du Grand Paris Express. Ce projet d'environ 18 000 m<sup>2</sup> de surfaces prévoit la création de 200 logements étudiants et 120 logements familiaux, accompagnés d'un pôle commercial, de loisirs et de servir, et d'une zone dédiée au développement économique. Cette opération participe à la création d'un quartier mixte et vivant, en animant les abords de la gare.

Plus d'informations : <https://bit.ly/ensemble-immobilier-gare>



Gare Université Paris-Saclay de la ligne 18 © UPSaclay

## Une offre de bus renforcée

Depuis le 5 janvier 2026, la fréquence des bus 9108 est renforcée. Cette ligne relie les Ulis à Vélizy, en desservant notamment le campus plateau de l'Université Paris-Saclay et la gare RER B du Guichet. Ce renforcement de l'offre répond aux difficultés générées par les travaux de l'échangeur de Corbeville sur la N118, entre la gare du Guichet et le plateau de Saclay.

Plus d'informations : <https://bit.ly/ligne-9108>

Recevoir la *Newsletter Campus & Patrimoine* par mail :

[www.bit.ly/campus-et-patrimoine](http://www.bit.ly/campus-et-patrimoine)



# Les projets de l'Université en un coup d'œil

Nom	Type	Fin	Etape en cours
<b>Kremlin-Bicêtre / Villejuif</b>			
Réhabilitation partielle de la Faculté de Médecine	Rénovation	2029	L'analyse des offres pour le projet de réhabilitation partielle de la Faculté de Médecine est en cours. Le marché doit être notifié début 2026, pour un début de travaux en 2027.
<b>Vallée d'Orsay - Bures-sur-Yvette</b>			
Mise en place d'une Gestion Technique Centralisée (GTC)	Modernisation	2025	La mise en service de la GTC a été réalisée, à l'exception de bâtiments présentant des problématiques particulières. Une deuxième phase de travaux aura lieu à terme.
Remplacement de la CTA du bâtiment 425	Rénovation énergétique	2026	La dépose de l'ancienne CTA du bâtiment 425 a été réalisée en décembre 2025. Des travaux d'installation des réseaux de distribution et de soufflage ont été réalisés mi-février 2026. L'installation de la nouvelle CTA est prévue à partir d'avril 2026.
Désamiantage du bâtiment 351	Mise en conformité	2026	La maîtrise d'œuvre de l'opération de désamiantage du bâtiment 351 a été désignée en avril 2025. Le choix de l'option pour l'avant-projet de désamiantage est en cours.
IJCLab - PERLE	Rénovation	2027	La notification du marché de maîtrise d'œuvre pour l'installation de l'accélérateur PERLE au sein du bât. 201 est prévue au printemps 2026 pour un début des travaux en 2027.
IJCLab - TERTIAIRE	Rénovation	2028	Le marché de maîtrise d'œuvre pour cette opération de rénovation des espaces tertiaires du laboratoire IJCLab doit être notifié en 2026 pour un achèvement des travaux en 2028.
Galerias techniques	Rénovation	2028	Les travaux sont attendus en 2027 - 2028.
Transformation des bâtiments 400 - 410 - 420 en logements étudiants	Restructuration	2028	L'analyse des candidatures est en cours pour ce projet de transformation des bâtiments 400 - 410 - 420 en logements étudiants. Les résidences doivent être livrées à partir de 2028 et mise en service début 2029.
Rénovation des bâtiments 360 et 362	Réhabilitation	2028	Le programme de l'opération est en cours de finalisation sur le volet environnemental avec la Région Île-de-France. Une équipe de maîtrise d'œuvre devrait être désignée début 2026 pour une fin de travaux en 2028.
<b>Plateau de Moulon</b>			
Chaufferie gaz - bât 599	Étude	2025	Des financements sont en cours de recherche pour lancer la suite des études concernant le passage à une chaufferie biomasse.
Géologie des environnements de surface - bât 504	Rénovation	2026	Les travaux de cette opération de restructuration partielle du bâtiment 504 ont démarré en juillet dernier, pour une fin de travaux prévue fin 2026.
Bâtiment Breguet	Rénovation	2026	Les travaux de rénovation du bâtiment Breguet progressent. Leur réception est prévue à la rentrée 2026.
Rénovation de l'IUT d'Orsay	Rénovation	2029	Le dialogue compétitif pour la rénovation énergétique de l'IUT d'Orsay, dans le cadre d'un marché global de performance, est en cours. Le groupement en charge de la conception et la réalisation des travaux doit être désigné en 2026, pour un démarrage des travaux en 2027.
<b>Quartier de Corbeville</b>			
PASREL	Construction	2027	Le centre de recherche et d'innovation PASREL doit s'installer à proximité immédiate du nouvel hôpital Paris-Saclay en 2027.
<b>Cachan</b>			
Rénovation fonctionnelle de l'IUT de Cachan	Aménagement	2026	Les études sont en cours pour une rénovation de l'amphithéâtre n°2. Les travaux sont prévus à l'été 2026.



© UPSaclay